



Résolution du Conseil de Présidence de la FAFCE

La famille est le cœur de la relance post-pandémique

Conseil de Présidence en vidéoconférence, 10 novembre 2020

L'avenir n'est possible qu'avec des enfants, et la reprise post-pandémique ne sera possible qu'avec des familles. La Fédération des associations familiales catholiques en Europe (FAFCE) réitère son appel à tous les États membres de l'Union européenne d'inclure des politiques démographiques et familiales dans le plan de relance pour l'Europe afin d'assurer un avenir durable à l'Europe après la pandémie.

Considérant que les familles ont été en première ligne de la pandémie et ont démontré leur fonction cruciale de cellule naturelle de base de la société ;

Considérant le travail non rémunéré significatif produit par les familles en ces temps de pandémie ;

Considérant que les familles souffrent de plus grandes difficultés économiques et se heurtent à de nombreux obstacles pour assurer leur rôle ;

Rappelant la Résolution du Conseil de Présidence de la FAFCE « [Pour un printemps démographique](#) » (Vienne, 13 avril 2018), demandant de « considérer qu'une véritable politique familiale n'est pas qu'un simple soutien social, mais représente une politique tournée vers l'avenir pour le bien commun dans une société vieillissante » ;

Rappelant sa Résolution « [Reconstruire l'Europe en redémarrant à partir de la famille](#) » (Malte, 15 mai 2019), invitant toutes les familles européennes à « être protagonistes de politiques familiales innovantes, en considérant la famille comme le noyau qui donne vie à tous les autres secteurs de la société (éducation, économie et emploi) » ;

Rappelant sa Résolution « [Appel à un Pacte européen de natalité](#) » (Bruxelles, 9 octobre 2019), appelant les gouvernements à « améliorer leurs politiques familiales et démographiques, qui devraient être considérées comme des investissements sociaux et économiques pour l'avenir de l'Europe » ;

Rappelant sa Résolution sur « [Les familles sont en première ligne face à la pandémie](#) » (Conseil de Présidence en vidéoconférence, 6 mai 2020) invitant tous les décideurs européens à « investir efficacement dans la famille et dans son capital humain et social pour sortir de la crise et créer un nouveau point de départ pour l'Europe » ;

Rappelant le rapport de la Commission européenne sur [les conséquences de l'évolution démographique](#) (17 juin 2020), qui reconnaît que « au cours des dernières semaines et des derniers mois, le lien entre

les structures démographiques, leur impact et le potentiel de reprise a été fortement et souvent douloureusement exposé » et que « le besoin de solidarité entre les générations est un des moteurs de la relance de l'Europe ».

Rappelant sa [Lettre ouverte](#) aux membres du Conseil européen « Le développement durable n'est possible que grâce aux politiques démographiques et familiales » (30 juillet 2020) demandant « *le pragmatisme de ceux qui savent que notre Europe a aujourd'hui plus que jamais besoin de générations futures ; et cela signifie, concrètement, des politiques démographiques* ».

Le Conseil de présidence de la FAFCE appelle l'UE et tous les États membres de l'UE, dans le respect du principe de subsidiarité, à placer les politiques démographiques et familiales au centre du plan de relance de l'Union européenne, ce qui suppose de :

- Fournir un soutien aux familles avec enfants comme une priorité absolue dans la mise en place de « Next Generation EU » : des politiques d'urgence sont essentielles pour éviter l'appauvrissement des familles et constituent la reconnaissance juste de leur engagement durant la pandémie ;
- Adopter un nouveau paradigme pour placer la famille et les associations familiales au centre des politiques de long terme en Europe : les politiques familiales ne doivent pas être considérées comme des coûts mais plutôt comme un investissement dans la formation du capital humain pour l'avenir de l'Europe ;
- Intégrer la transition démographique dans la « double transition » verte et numérique et promouvoir une triple transition pour une Europe durable : aucun développement durable n'est possible sans une génération suivante pour le maintenir, à savoir des enfants ;
- Mettre en place des politiques d'urgence en faveur de la famille visant à inverser les tendances démographiques des naissances, alors que les familles font face à l'incertitude et aux difficultés financières. Des incitations fiscales doivent être mises en place pour soutenir les femmes enceintes et les familles avec des enfants. Le soutien doit être tel que la probabilité de recourir à l'avortement devienne impensable.
- Reconnaître et soutenir les associations familiales, qui créent des activités efficaces de solidarité, d'éducation et de formation : elles améliorent et stabilisent les relations interpersonnelles au sein des couples, des familles et pour chaque personne. Ces réseaux interprètent et représentent les familles et, sur la base de besoins réels, peuvent fournir des solutions de proximité innovantes et concrètes face aux défis démographiques ;
- Promouvoir la solidarité intergénérationnelle : toutes les générations sont interdépendantes et prennent soin les unes des autres. Dans cette perspective, les soins médicaux à domicile et les soins palliatifs doivent être encouragés. Les personnes âgées sont un trésor pour nos communautés et leur sagesse doit être reconnue et valorisée, les enfants protégés et accompagnés pour grandir dans un environnement sûr, et les parents soutenus dans leur responsabilité familiales.

